



Master Droit des contentieux

 ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

 Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Le Master Droit des contentieux, au sein de la Mention Justice, procès et procédures, propose une approche pluridisciplinaire et transversale des différentes procédures, qu'il s'agisse du contentieux civil (famille, contrat), pénal, des affaires et des voies d'exécution. L'accent est mis sur l'analyse approfondie de chaque matière, selon une approche théorique et pratique.

Cet enseignement a pour objectif de spécialiser les étudiants dans les principaux contentieux, dotés de connaissances approfondies nécessaires à une entrée réussie dans la vie professionnelle.

Les enseignements délivrés au cours de la première année de la Mention Justice, procès et procédures visent à assurer un socle commun de connaissances en vue d'une spécialisation en deuxième année (M2). Elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances, notamment en Droit civil, en procédures et en droit international privé.

La seconde année du parcours permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des différentes matières relatives aux contentieux, qu'il s'agisse de la procédure civile et procédure pénale, ainsi que des voies d'exécution. Des enseignements spécifiques portent notamment sur les modes alternatifs de règlement des litiges, les droits fondamentaux du procès ou encore les aspects contentieux du droit des affaires

Objectifs

Au titre de l'orientation scientifique, l'objectif est de dispenser aux étudiants une formation complète et opérationnelle dans tous les domaines de la procédure, nationale et européenne. Le Master II les prépare à intégrer différentes catégories de professions :

- les professions accessibles par voie de concours ou d'examen comme la magistrature, les fonctions de greffier, avocat, commissaire de justice, avocat au Conseil, la police et la gendarmerie.
- les professions immédiatement accessibles après le Master 2, comme les métiers de responsable au sein d'un service contentieux dans une entreprise (banque, compagnie d'assurance, service de recouvrement de créances par exemple), de journaliste dans le domaine judiciaire.

Savoir faire et compétences

D'une part, au niveau académique, préparer au mieux les étudiants à l'obtention de concours et examens en maîtrisant les exercices demandés comme la note de synthèse, le cas pratique ou la dissertation (Magistrature, Greffe, Avocat, Commissaire de justice), notamment en approfondissant les procédures civile et pénale, matières désormais obligatoires pour ces concours et examens. D'autre part, au niveau professionnel, maîtriser les différentes techniques destinées à prévenir les contentieux (conciliation, la médiation ou la transaction) et initier les étudiants à la pratique rédactionnelle



d'actes en lien avec les professions évoquées (rédaction d'assignations, conclusions d'avocats, jugements et arrêts).

La mention Justice, procès et procédures, ouverte à l'alternance, est destinée à apporter une formation universitaire approfondie et appliquée en procédures et mesures d'exécution.

Organisation

Admission

Public cible

Étudiant souhaitant intégrer une profession en lien avec le monde judiciaire (magistrature, barreau, greffier, huissier de justice) ou une entreprise (secteur bancaire, assurance, journaliste notamment)

Pré-requis nécessaires

Être titulaire d'un Master I en droit ou tout diplôme équivalent

Et après

Poursuites d'études

Inscription en doctorat ou au sein d'une préparation en vue de l'obtention d'un concours ou examen (IEJ, École nationale de procédures par exemple)

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des étudiants résulte de l'obtention d'un concours ou d'un examen (ENM, CRFPA, Ecole des greffes, Ecole nationale des procédures) ou de l'intégration au sein d'un établissement en tant que spécialiste de contentieux (banque, assurance, journaliste dans le domaine judiciaire par exemple)

Elle s'adresse plus spécialement aux étudiants souhaitant embrasser les carrières judiciaires (avocats, magistrats, commissaire de justice) ou les carrières juridiques (établissements contentieux, banques et établissements financiers...), ainsi qu'aux professionnels désireux d'acquérir une qualification complémentaire.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Christophe Albiges

☎ 04 34 43 29 86

✉ christophe.albiges@umontpellier.fr

Scolarité Masters Droit Science politique

✉ dsp-scola-masters@umontpellier.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

Laboratoire de Droit Privé

🔗 <http://www.laboratoiredroitprive.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique

En savoir plus

<http://www.mastercontentieux.fr/>

🔗 <http://www.mastercontentieux.fr/>



Programme

Organisation

La spécialité Droit des contentieux est composée d'unités d'enseignement, réparties en deux semestres. Les enseignements, dispensés de septembre à fin février, sont essentiellement pratiques (étude de cas et de dossiers, analyse d'arrêts et de textes, rédaction d'actes). Un mémoire doit être rédigé et fait l'objet d'une soutenance en fin d'année. Un grand oral clôture la formation. Le recrutement, les enseignements et le contrôle des connaissances sont organisés en étroite collaboration entre universitaires et professionnels. Le Master II est ouvert à la formation continue et à toute personne souhaitant faire valoir une validation des acquis de l'expérience.

M1 Droit des contentieux

Semestre 1 Master Droit des contentieux

Droit international privé groupe 2
(ST)

Système contentieux de la CEDH
(ST)

Droit bancaire (ST)

UE Procédure pénale 1 7 crédits

CM Procédure pénale 1

TD Procédure pénale 1

UE langue

Anglais

UE Droit civil : Régimes
matrimoniaux groupe 1 7 crédits

CM Droit civil : Régimes

matrimoniaux groupe 1

TD Droit civil : Régimes

matrimoniaux groupe 1

UE Droit civil : Sûretés groupe 1 7 crédits

TD Droit civil : Sûretés groupe 1 2 crédits

CM Droit civil : Sûretés groupe 1

Semestre 2 Master Droit des contentieux

Clinique juridique (F)

Mémoire (F)

Stage (F)

Ateliers d'insertion professionnelle
(F) : CV/LM

Projet tutoré (F)

Apprentissage (F)

Veille juridique (F)



Droit des procédures collectives groupe 2 (ST)		Pratiques procédures européennes	3 crédits
Histoire de la justice (ST)	2 crédits	Pratiques de contentieux spécialisés	3 crédits
Droit pénal spécial (ST)	3 crédits	Statut procédural du mineur et mesures d'assistance éducativ	
UE Droit civil : Successions	7 crédits	Contentieux droit des affaires	
TD Droit civil : Successions	2 crédits	Pratiques des modes alternatifs de règlements des litiges	3 crédits
CM Droit civil : Successions		Pratiques de la procédure contentieuse devant les juridictio	3 crédits
UE Procédure pénale 2	7 crédits	Choix Mémoire/Projet tuteuré	
CM Procédure pénale 2		Mémoire	4 crédits
TD Procédure pénale 2		Projet tuteuré	
UE Procédure civile approfondie et voies d'exécution	7 crédits	Insertion professionnelle	
CM Procédure civile approfondie et voies d'exécution		Insertion professionnelle et engagement étudiant	
TD Procédure civile approfondie et voies d'exécution	2 crédits	Insertion professionnelle	2 crédits
		Engagement étudiant	
		Insertion professionnelle	4 crédits
		Pratiques des procédures d'exécution	5 crédits
		Grand Oral	6 crédits

M2 Droit des contentieux

Semestre 3 Master Droit des contentieux

Techniques procédurales - Initiation à la rédaction d'actes	6 crédits
Pratiques de la procédure pénale	
Langue	
Responsabilité des auxiliaires de justice	4 crédits
Etudes des droits fondamentaux du procès	6 crédits
Pratiques de la procédure civile	4 crédits
Droit des obligations	
Contentieux du divorce	
Contentieux de l'indivision	

Semestre 4 Master Droit des contentieux